



Genève, le 25 juin 2015

## Communiqué de presse

### Loyers des logements à Genève : + 1,2 % en un an

**Selon l'enquête réalisée par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), les loyers des logements non neufs progressent de 1,2 % entre mai 2014 et mai 2015. Plus marquée qu'il y a un an (+ 1,0 %), cette évolution confirme néanmoins le ralentissement de la hausse des loyers par rapport à la période 2005 – 2013 (+ 1,8 % par an en moyenne).**

Cette progression s'inscrit dans un contexte de léger repli du niveau général des prix à la consommation (renchérissement annuel moyen de - 0,3 % entre mai 2014 et mai 2015) et de stabilité du taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail, qui est resté fixé à 2,0 % sur l'ensemble de la période. Ces deux indicateurs sont fréquemment employés pour l'adaptation des loyers.

#### Logements à loyer libre

Dans le secteur à loyer libre, les loyers des logements non neufs s'accroissent de 1,3 % en une année (+ 1,2 % il y a un an). Un logement sur dix voit son loyer augmenter, soit une part similaire à celles observées au cours des deux années précédentes. Le loyer diminue pour seulement 2 % des logements, contre 5 % entre mai 2013 et mai 2014, période au cours de laquelle une baisse du taux d'intérêt de référence a été enregistrée.

La proportion de logements dont le locataire a changé au cours des douze derniers mois (8 %) ne varie guère depuis 2003. Entre mai 2014 et mai 2015, la hausse moyenne du loyer après un changement de locataire atteint 12,3 %. Cette progression est identique à celle enregistrée il y a un an ; il faut remonter à 2002 pour observer une variation plus faible. Par ailleurs, 63 % de ces logements voient leur loyer s'accroître. Cette part est en diminution depuis 2012, année où elle était de 76 %.

Pour les logements dont le locataire n'a pas changé durant l'année, le renchérissement est quasi nul (+ 0,2 % en un an).

#### Logements subventionnés

Les loyers des logements non neufs subventionnés selon la loi cantonale sur le logement et la protection des locataires (LGL) augmentent de 0,2 % entre mai 2014 et mai 2015 (+ 0,1 % il y a un an).

#### Pour en savoir plus

Des résultats détaillés comprenant des tableaux et des graphiques sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT à l'adresse suivante : [http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=05\\_04](http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=05_04)